



## FORMATION « LES NOTIONS JURIDIQUES LIEES AU METIER DE DOMICILIATAIRE »

### Niveau 1

Cette formation s'adresse prioritairement aux personnels en charge de la gestion quotidienne des domiciliés.

#### Objectifs de la formation

- Connaître et appliquer dans leur contexte professionnel la **réglementation de l'activité de domiciliataire**
- Connaître et appliquer les règles d'application du **dispositif TRACFIN** pour la domiciliation
- **Savoir constituer et mettre à jour** les dossiers clients dans le respect de cette réglementation

#### Prérequis

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée le bénéficiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant d'entrer en formation, les pré-requis suivants :

- Maîtrise des outils bureautiques et de l'environnement Windows
- Autonomie sur Internet

#### Accessibilité

- Lors de l'inscription il est communiqué au stagiaire le nom du référent de l'organisme de formation pour l'accueil des personnes en situation de handicap et il est invité à répondre à un questionnaire qui permettra d'adapter les modalités d'apprentissage en cas de besoin.

#### Durée

La durée prévue est estimée à 7 heures.

#### Délai d'accès :

L'accès à la plateforme d'apprentissage est ouvert aux apprenants dans les 48 h suivants la réception du règlement de la formation ou de l'accord de prise en charge par l'OPCO EP.

#### Tarif

Le coût de la formation est de 350 € HT/stagiaire.

#### Modalités pédagogiques

Pour chaque module, les moyens pédagogiques prévus sont les suivants :

- Démarche de type « classe inversée » avec ressources pour le cours et activités auto-formatives
- Outils collaboratifs
- Tutorat assuré par un formateur

#### Modalités d'évaluation

- Quizz d'évaluation et suivi des travaux individuels tout au long de la formation
- Devoir de fin de formation

#### Sanction de la formation

- Attestation de formation

100 % des participants ont obtenu une attestation de formation